

Lundi 10 juillet 2017

# Jacques Van der Biest

## Un homme pour la ville

---

*« Chez Tocqueville, les idées ne tombent pas du ciel, elles montent de la matière du monde. Le désir d'égalité pour tous naît du spectacle de l'inégalité généralisée. »*

Michel Onfray, « Tocqueville, homme de gauche », in *Revue des deux mondes*, décembre 2016-janvier 2017

En inscrivant l'hommage rendu à Jacques Van der Biest dans le processus de pensée qui le conduisit, en 1969, à créer, avec quelques autres, l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines, René Schoonbrodt fait apparaître toute la pertinence de cette démarche et son actualité : le droit à un logement décent pour tous est-il aujourd'hui mieux garanti qu'en 1969 ? Le nombre et la qualité des logements sociaux rencontrent-ils enfin les besoins d'une population de plus en plus précarisée ? Les choix stratégiques en matière de mobilité et d'aménagement de l'espace public se font-ils à l'issue d'un réel processus de participation ? L'accès à la culture s'est-il vraiment démocratisé ? La participation des citoyens aux décisions d'aménagement de la ville et des quartiers a-t-elle permis d'éviter la montée du communautarisme ? Des budgets participatifs ont-ils été instaurés dans les quartiers, dans les communes ? La protection du patrimoine bâti de la région est-elle devenue une réalité ? Les diverses pollutions qui altèrent la santé des habitants sont-elles combattues efficacement ? La Région est-elle parvenue à imposer équitablement tous les habitants, y compris les fonctionnaires européens ?

On pourrait multiplier ces interrogations et vérifier chaque fois que les constats posés au siècle passé demeurent pour l'essentiel justes et justifient la nécessité démocratique de poursuivre, de fortifier et de réinventer sans cesse notre action et notre réflexion en faveur du droit à la ville !

Certes, la ville d'aujourd'hui n'est plus celle de la fin des années soixante : les pouvoirs (publics et privés) ont été contraints de concéder un certain nombre d'avancées démocratiques dont les enquêtes publiques avec mesures particulières de publicité sont un des éléments les plus tangibles. Mais toutes ces avancées ont toujours dû être arrachées aux pouvoirs en place qui, protégeant une conception fermée de la démocratie, n'acceptent pas la moindre mise en cause de leur autorité. Pire, au rythme des nombreuses modifications des législations, il a fallu, à chaque fois se dresser contre les tentatives de remise en cause des avancées ou des protections obtenues. Et il n'est pas anodin de constater que l'évolution de ces remises en cause est parallèle à la lente perte de crédibilité qui mine un monde politique sclérosé dans ses pratiques.

En rappelant, à travers cet hommage à Jacques Van der Biest, les fondements sociaux, politiques et philosophiques de cet exercice exigeant de vigilance et d'action démocratiques, René Schoonbrodt incite chaque habitant de la ville à exercer avec fermeté et urbanité ces droits de citoyen et pousse à renforcer sans relâche la vie associative qui, comme le préconisait Alexis de Tocqueville, est un puissant levier de résistance aux obscurités et aux excès des pouvoirs.

Marc Frère, Président de l'ARAU

\* \*  
\*

Curé de la paroisse de Saint-Jean-et-Étienne aux Minimes (Bruxelles) Jacques Van der Biest était un homme incarnant la complexité. Il était à l'aise devant un public d'immigrés espagnols comme il l'était dans les fumoirs d'une certaine aristocratie. Sur le plan religieux, plus exactement en termes de liturgie, plutôt adepte de pratiques modernes, il évolua progressivement vers un certain classicisme sans doute à la recherche d'une plus grande beauté. Bref, il portait en lui toute la complexité de la vie urbaine et les évolutions de cette époque.

La force de sa personnalité explique sans aucun doute son intérêt pour la ville – incarnée par Bruxelles, milieu cosmopolite, hétérogène, parfois urbain, parfois rural... Jacques était « urbaniste », mais il n'était pas trop soucieux des petits oiseaux et de la nature en général ; il était d'avant les vagues écologistes et l'écologie politique. Il n'empruntait sans doute qu'une fois



l'an les transports publics, ne se déplaçant qu'en voiture. *L'homme urbain* est le centre : cet humanisme radical lui permettait d'écartier le scientisme comme l'esprit mathématique. Cette position « méthodologique » soutenait ses analyses critiques.

Il est ordonné prêtre en 1954. Les drames de la dernière guerre ne sont pas effacés, ou, plus exactement, la reconstruction de la société ne s'accomplit pas à l'identique. Le monde a changé, et cela ne fait que commencer ; certes la Belgique est déjà un pays industriel et urbain ouvert sur le monde, par le commerce et la colonisation. C'est un pays riche en comparaison avec d'autres pays encore marqués par la ruralité et un niveau de vie assez faible. Ces sociétés socialement stables seront cependant appelées à connaître des bouleversements de l'appareil de production industriel qui transformeront les structures sociales et les organisations territoriales. Conflits sociaux et politiques s'ensuivront. D'où des évolutions en matière d'éducation, de santé et droits sociaux et personnels. Et des changements dans la mobilité sociale et géographique accompagnant l'accroissement du confort matériel des familles. Ces évolutions vont se déployer en un temps très court.

La littérature scientifique sur ces évolutions sera française et surtout anglo-saxonne mais elle influencera la perception que l'on peut avoir de la réalité de la Belgique et de Bruxelles.

### **Nouveaux phénomènes urbains**

Pour simplifier, disons que toute la société occidentale se structure sous l'effet de deux phénomènes majeurs : la croissance des pôles urbains et le développement industriel (classique c'est-à-dire encore local et national). Ces deux facteurs de changement s'alimentent mutuellement.

Les modes de production se diversifient, les outils se fragmentent et se spécialisent, la productivité augmente, la finance s'autonomise des instruments de production, la consommation de biens matériels se répand dans les milieux populaires, la circulation des personnes et des produits s'accroît exigeant de nouvelles infrastructures de communication. Les centres urbains se transforment en lieux de gestion bureaucratiques publics et privés, les périphéries des villes et des villages mêmes accueillent l'habitat des familles appelées dans l'industrie et les exclus des centres-villes.

Jacques est le témoin de ces mouvements, auxquels assistent les églises catholiques et protestantes. Leur organisation pastorale (la relation du clergé avec les fidèles existants ou à contacter) de type hiérarchique traditionnelle depuis des siècles est secouée par les processus ambivalents de l'industrialisation et de l'urbanisation. Les paroisses aux limites fixées sont de moins en moins habitées par des populations stables qui perdent leurs leaders « naturels ». Et cette population dispose de moyens d'informations nouveaux et puissants : la presse écrite, parlée et télévisée, les organisations professionnelles, culturelles et sportives.

Si les églises veulent garder un rôle dans la société, elles doivent s'adapter au moins aux évolutions sociologiques en cours de développement. C'est pour mieux connaître celles-ci que

vont se développer dans le monde occidental des centres de recherche en sociologie religieuse. Ce fut réalisé à Bruxelles par François Houtart et Jean Remy.

Ces recherches en sociologie visent à éclairer tant l'évolution de la société globale que les pratiques religieuses effectives. Il apparaîtra que pour une part importante de la population, la vie religieuse se limite à la réception des sacrements qui ponctuent les étapes de l'existence : naissance/Baptême, adolescence/Communion, maturité/Mariage, décès/Office des morts. Des recherches plus pointues établiront des liens entre vie religieuse et territoires, professions, études,... Ces recherches constituent aujourd'hui encore un fonds très riche de connaissances sur les facteurs structurant la société et les processus les activant<sup>1</sup>.

### **Choix stratégiques : classe ouvrière ou quartiers de ville**

Dans ce contexte mouvant, les églises doivent choisir entre le *métier* ou le *territoire* (ou encore ne rien choisir et espérer perpétuer l'existant). Énoncé autrement, l'organisation ecclésiale peut concentrer ses fins et ses moyens sur la vie industrielle ou sur les nouvelles formes urbaines qui se mettent en place hors ou dans les villes.

Si le choix est le *métier* – et ce qui s'y rattache –, la pastorale se spécialisera selon les secteurs et les statuts socioprofessionnels. Cette voie prolonge ce qui existait antérieurement dans des organisations ouvrières ou patronales ou dans des organisations de jeunesse. En Belgique, il s'agit de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)... Du côté patronal, l'Association des Dirigeants et Ingénieurs Catholiques (ADIC). Dans celles-ci, l'Église est extérieure, car la structure agit sous la responsabilité de laïcs.

Mais la dureté de la condition ouvrière incite des membres de l'Église à endosser cette même condition par le travail en usine et le partage des mêmes conditions de vie matérielle. Ce seront des prêtres ouvriers qui souvent s'engageront dans des luttes radicales inspirées par le mouvement communiste dont ils se sentent proches. Ce qui pourra les conduire à leur condamnation éventuelle par l'Église.

La solidarité avec les plus exploités, dans les pays d'Amérique latine, conduit certains prêtres sur les chemins de la lutte armée contre le pouvoir politique et les institutions en place qui participent à l'exploitation des hommes et du pays. Ceci signifie une rupture totale avec l'institution religieuse qui trouvera sa légitimation dans une doctrine qui s'appellera « la théologie de la libération ».

La voie du *territoire* – objet d'étude de la sociologie religieuse – va tenter de donner une nouvelle vie aux paroisses anciennes en mettant en œuvre des pastorales spécifiques selon les âges, les sexes, le statut matrimonial... On crée aussi des conseils associant des laïcs à la gestion des paroisses et des œuvres adjacentes. Et, surtout dans les périphéries urbaines, on dessine de nouveaux territoires paroissiaux que l'on équipe de lieux de cultes.

---

<sup>1</sup> La mondialisation de l'économie, sa numérisation, sa robotisation ouvrent un champ nouveau à la recherche sociale... mais elle semble en recul pour des raisons financières qui ne sont pas indépendantes de choix idéologiques : toute vérité n'est pas bonne à dire.



Mais les territoires paroissiaux semblent bien être de trop petite taille par rapport à l'évolution des villes. Cette évolution oblige à saisir la force de l'unité de l'ensemble liant les quartiers traditionnels entre eux et les zones fraîchement urbanisées proches. C'est dans ce cadre que naît un appel à une véritable « théologie de la ville » dont le sens profond est de briser le rejet habituel et consacré de la ville, de mettre à mal cette urbaphobie qui s'est surtout développée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en écho à la philosophie naturaliste, à la peur du monde industriel et aux craintes nées de la naissance et du développement des sociétés démocratiques<sup>2</sup>.

Paraissent des ouvrages qui vont marquer les décennies suivantes :

- Harvey Cox, *La cité séculière. Essai théologique sur la sécularisation et l'urbanisation* (Traduit de l'anglais par Simone De Trooz), Casterman, 1968, 288 pages (Édition anglaise de 1965) ;
- Joseph Comblin, *Théologie de la ville*, Éditions Universitaires, Paris, 1968, 494 p.
- Jacques Ellul, *Sans feu ni lieu, Signification biblique de la Grande Ville*, La Table Ronde, Paris, 2003, 380 pages (première publication 1975) ;
- Jean-Bernard Racine, *La ville entre Dieu et les hommes*, Presses Bibliques Universitaires et Anthropos, Paris, 1993, 355 pages.

Cet intérêt pour le phénomène urbain va se développer en parallèle dans les milieux marxistes qui généralement voient dans la ville un instrument d'exploitation soutenant les diverses formes de domination présentes dans les processus de production. Henri Lefebvre écrit les ouvrages les plus marquants :

- *Le Droit à la ville I*, Éditions Anthropos, Paris, 1968, 164 p. et *Espace et politique, Le droit à la ville II*, Éditions Anthropos, Paris, 1972, 175 p.

### **Théorisation de la ville : rapports de forces et relations de formes**

Entre la voie des métiers et celle du territoire, Jacques choisit la ville. Il se rend à Lyon pour suivre une formation à la Faculté de Théologie. Pourquoi avoir choisi cette ville de France ? Parce que la France est confrontée à une urbanisation violente qui force l'Église à comprendre ce changement. Lyon est à l'avant-garde de la recherche sur les questions économique, sociale et territoriale (voir le rôle du Père Leuret créant le centre de recherche « Économie et humanisme », - avec aussi Jean-Marie Albertini, François Perroux...). De plus, se développent à Lyon des expériences réfléchies d'organisation de prêtres vivant et travaillant dans des équipes sacerdotales, ce qui est nouveau !

---

<sup>2</sup> Sous la direction d'Arnaud Bauderot et de Florence Bourdillon, *Urbaphobie, La détestation de la ville aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions Bière, 2009, 352 pages.



Jacques clôturera sa formation par la rédaction d'un mémoire. Sa lecture, aujourd'hui, donne une bonne lumière sur les motivations de son choix de la ville :

« LIMINAIRE

*Le propos que j'ai poursuivi dans ces pages paraîtra hors de proportion, tant qu'avec son objet qu'avec mes propres capacités. Si cependant j'ai voulu entreprendre cette étude, si je l'ai résolument poursuivie malgré la difficulté inhérente à toute réflexion dans le cadre d'un ministère absorbant, c'est qu'assez témérairement sans doute, j'ai pensé utile à ceux qui comme moi sont en ville responsables d'un secteur pastoral. Les questions provocantes auxquelles nous soumettent tant notre propre existence urbaine que celle de ceux qui à un titre spécial nous sont confiés, exigent une réponse. Elle n'est souvent par la force des choses, que pragmatique. Mais elle relève qu'on le veuille ou non, d'un certain nombre d'options plus ou moins conscientes. Révéler celles-ci, les critiquer et plus audacieusement encore en chercher de nouvelles, c'était là mon projet. (...) <sup>3</sup>»*

Le mémoire de Jacques porte un titre étrange : *La camaraderie prophétique*. Voilà bien une sorte d'oxymore : d'un côté la proximité amicale, de l'autre un éloignement issu d'une parole inspirée. Cette confrontation est reprise par Jacques qui en donne la source : « Nous prenons une traduction possible de l'expression de Gibson Winter : « The prophetic fellowship » dans « *The new creation as metropolis* » (chapitre 3)<sup>4</sup>.

Le sens de ces mots est de souligner la nécessité d'une solidarité totale de l'Église avec le monde, celui des plus pauvres, par opposition aux seules questions des relations entre spirituel et temporel, l'Église et l'État. Si ces questions reprennent de l'actualité au-début du XXI<sup>e</sup> siècle, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, elles trouvaient leurs racines au XIX<sup>e</sup> dans les débats nés de la révolution industrielle et de la révolution françaises.

Le souci de la ville peut paraître loin, mais n'oublions pas que la tentative de Jacques est d'élaborer « *un essai théorique sur la pastorale de la ville* » comme il l'écrit en sous-titre. Approche théorique, plus exactement théologique, qui conduira heureusement à la rédaction de quelques belles pages sur la ville et la démocratie. En voici le schéma :

*LA VILLE : LIEU DE LA CAMARADERIE PROHÉTIQUE.*

*1 – Rénovation de la politique*

*1° Du nationalisme à la politique de la ville*

*2° De l'économie de puissance à l'économie de communauté*

*3° De la démocratie formelle à la démocratie réelle*

*2 – Sécularisation ou laïcisation de la ville*

*3 – L'idée de la ville au XX<sup>e</sup> siècle*

---

<sup>3</sup> Dans la liste des personnes remerciées pour leur aide, on peut repérer Mme. N. De Keyser, M. PH. De Keyser. Ce seront des amis indéfectibles qui joueront un rôle permanent auprès de Jacques.

<sup>4</sup> Page 59, note 24.



Suivent deux textes sur l'adaptation de l'Église à sa tâche dans la ville (une page) et sur la cité utopique, à savoir la Jérusalem céleste et ses liens avec nos villes à nous<sup>5</sup>.

Jacques termine ici le cœur de son mémoire. Suivent de multiples annexes centrées sur des questions concrètes. Mais entre le texte central et les annexes, Jacques a l'audace de livrer un texte qui donne le ton de sa pensée au retour de Lyon :

### *ENVOI*

*Des vieux birbes les mornes brigades  
Ressassent leur baratin creux.  
Camarades,  
Aux barricades,  
Barricades des âmes et des cœurs !  
Celui-là seul est vrai communiste  
Qui a su brûler tous les ponts.  
Assez trotter, futuristes,  
Dans l'avenir – un bond !  
Ce n'est pas tout, construire des locomotives :  
On les monte sur roues, puis on se barre,  
À quoi bon tous ces courants alternatifs  
Si nos chants n'ébranlent pas les gares ?*

... ..

*Ce n'est pas tout, mettre des hommes en rangs,  
Galonner leurs frocs et leurs manches,  
Vous ne les ferez pas avancer d'un cran,  
Si les musiciens ne donnent pas des marches.  
Traînez des pianos dans la rue.  
Flanquez les tambours par les fenêtres,  
Que l'on se cabre ou que l'on rue.  
Mais je veux le fracas des tempêtes !*

... ..

*Les rues sont nos pinceaux !  
Les places sont nos palettes !  
Le livre du temps aux mille pages*

---

<sup>5</sup> Quand est abordée la question de l'utopie, comment éviter de citer Le Corbusier : « Il est bon de savoir que l'utopie n'est jamais rien d'autre que la réalité de demain et que la réalité d'aujourd'hui est l'utopie d'hier ». (in *Modulor*, 1949, I, p. 125). Que Jacques ait cité cette banalité, c'est dû à l'air du temps. Il se réfère toutefois à l'Utopie de Thomas More dans la belle traduction de Marie Delcourt. Pour situer l'œuvre de Thomas More en ce cinq-centième anniversaire de la publication de l'ouvrage, dans notre vie actuelle, lire : Thierry Paquot, *Lettres à Thomas More sur son utopie (et celles qui nous manquent)*, La Découverte, 2016, 189 pages. Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, partage depuis longtemps les orientations de l'ARAU.

*De la révolution n'a pas chanté les jours !  
Alors, dans la rue, à l'ouvrage !  
Les futuristes, les poètes, les tambours !*

Poème de Vladimir MAÏKOVSKI placardé sur les murs de Moscou en 1918<sup>6</sup>

Jacques avait rencontré aussi à Lyon le travail des prêtres agissant en groupe pour sortir de leur isolement traditionnel. Pensait-il rapatrier ce mode de vie autant que méthode d'action ? Je ne sais. Mais il est certain que Jacques ramènera de Lyon la conviction que seule l'action collective permet d'agir au cœur de la ville, lieu de lutte contre la pauvreté et l'espoir d'une démocratie croissante. Mais Jacques devait déjà pressentir à quelles forces de résistance il faudrait s'affronter. D'où son idée de convoquer Maïakovski.

### **Penser et agir à Bruxelles**

Jacques revient à Bruxelles. D'un côté, son mémoire qui sera, on s'en rend compte aujourd'hui, le programme de toute sa vie. De l'autre, en face, une ville en plein bouleversement : expulsés par les projets immobiliers ou attirés par la consommation, les habitants fuient la ville et se fixent en périphérie. La spéculation immobilière soutient la construction d'ensembles de bureaux. Deux mouvements convergents soutenus par le système politique, le monde de l'architecture, les banques, les administrations, les syndicats... Ces mutations parfois brutales ne soulèvent guère de débats approfondis, peut-être quelques lamentations... Un consensus profond unit toutes les ressources du pays sur les chemins de la modernité telle que fixée *proprio motu* par les architectes contemporains et modernistes : les fonctions de la ville moderne ne peuvent se déployer dans les formes anciennes ; celles-ci peuvent, doivent disparaître. Tel est l'appel de la modernité, tels sont les moyens du développement social, économique, politique qui permettent l'emploi, les ressources locales et nationales, l'accès à la société de consommation, l'intégration du pays dans l'Europe et le monde. L'opinion publique se console dans le cadre de l'idéologie qui prône la destruction comme moyen de fonder les évolutions vers un meilleur univers.

Jacques voit l'erreur : ces mutations urbaines sont des régressions sociales, culturelles, politiques et économiques. Ces mutations sont des dépossessions des habitants – surtout les plus démunis – de ce formidable équipement collectif qu'est la ville, toute ville. La vision de Jacques habite aussi d'autres personnes qui se sentent néanmoins isolées.

Mais que penser au juste ? Et que faire face à une opinion collective qui ne semble pas douter ou que l'on n'identifie pas car elle se tait ? À cette époque, l'architecture et l'urbanisme se fondent presque exclusivement sur la doctrine fonctionnaliste énoncée dans la « *Charte d'Athènes* ». Ce document écrit par Le Corbusier sous forme d'articles de loi, de manière péremptoire, fixe que chaque activité humaine doit, solitaire, s'établir dans un espace dévolu à elle seule. C'est le zonage. Un trèfle : une feuille pour l'habitat, une autre pour le travail, une autre pour le loisir et les nervures pour la circulation alimentant le tout.

---

<sup>6</sup> Vladimir MAÏKOVSKI, *Œuvres*, Éd. Sovietskii Pissatili, Moscou, 1963, p. 249



À Bruxelles, comme dans les autres villes, l'activité économique implantée au centre, accompagnée de quelques activités culturelles, le logement et le commerce en périphérie, la mobilité par la voiture individuelle et par conséquent des voies autoroutières unissant les différents lieux spécialisés.

Ce dogme est tellement fort, pénétrant, partagé, que toute critique est irrecevable, inaudible et dès lors inopérante. D'une part, les conséquences globales des processus en œuvre sont imperceptibles car les changements sont lents même s'ils affectent les quartiers, les commerces, les habitants et le patrimoine. L'approche critique est balbutiante et personne pour la porter. Plus grave encore : le lien entre l'exploitation de la planète et celle des habitants n'est pas établi, pas même dans la critique marxiste<sup>7</sup>.

D'autre part, les solutions alternatives cherchent les voies radicales de l'utopie mais elles sont peu crédibles dans l'univers décisionnel des villes réelles<sup>8</sup>. Elles ne peuvent alimenter l'action citoyenne sur le terrain urbain dans le contexte économique et politique du moment. Or, il s'agit de développer la capacité d'agir démocratiquement contre les projets proposés ou engagés. Mais cela suppose de jouir d'une vision claire des mécanismes à l'œuvre au plan macroéconomique, de comprendre le schéma de pensée des responsables politiques et administratifs. Et il faut générer des solutions alternatives concrètes en matière architecturale et urbanistique. Et sentir la demande potentielle de changement dans l'opinion publique. Pour agir, il faut une pensée qui perce la logique des rapports de forces et, dans un État démocratique, une inventivité qui s'attaque aux questions posées.

## **Rupture en urbanisme : la rénovation légère des logements**

Jacques, pour définir cette nouvelle culture nécessaire de la ville et de l'action qui lui paraît essentielle, dans la ligne de son expérience lyonnaise, va chercher à constituer un groupe de réflexion. Cette mise sur pied requiert de prendre à la fois l'aspect morphologique de la ville et les rapports de forces qui façonnent ces formes qui, elles-mêmes, en retour, structurent ces forces et les dynamisent. Ces deux facteurs constitutifs de l'urbanité se lient mutuellement mais l'analyse demande de la distinguer.

Quant aux formes de la ville – face aux bouleversements physiques de Bruxelles – il faudra percer (déconstruire, démonter) le dogme du fonctionnalisme et la production induite de tours et de barres plantées dans des lieux dégagés de toute antériorité, tels le quartier Nord ou la zone Schuman. Il faut montrer les effets globaux sur la population de la destruction du tissu urbain et des activités qui y sont liées. Il est aussi impératif de porter la critique non seulement sur les acteurs du secteur privé (spéculateurs, promoteurs, bâtisseurs...) mais aussi sur les agents des services publics et des responsables politiques. Plus important encore : la démonstration de l'existence de solutions alternatives réalistes s'appuyant sur les formes urbaines et

---

<sup>7</sup> Voir sur ce silence l'analyse de David Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville, Néolibéralisme, urbanisation, résistance*, Éditions Amsterdam, 2011, 94 pages.

<sup>8</sup> On ne compte pas les ouvrages sur les villes utopiques mais on peut consulter avec intérêt : Ruth Eaton, *Cités idéales, L'utopisme et l'environnement (non) bâti*, Bibliothèque des amis du fonds Mercator, 2001, 355 pages.

architecturales existantes donc sur le patrimoine urbain bâti déjà là fait de rues, de places, de gabarits...

En même temps, une fonction est mise en avant : le logement puisque – on le dira erronément plus tard dans les milieux hostiles à la reconstruction sociale de Bruxelles – le logement est la fonction faible, la fonction agressée. Pour protéger le logement, le mieux est de le rénover ou si les dégradations sont trop fortes, de le reconstruire en imitant ce que la rue offrait.

Jacques soutient la rénovation urbaine légère : l'exemple sera la rénovation de la Marolle. Faire obstacle à l'arasement de cinq îlots d'un quartier « ultra-populaire » demanda une mobilisation des habitants qui est connue sous le nom : « la bataille des Marolles ». Jacques en fut le stratège comme il devint le moteur du « Comité de la Marolle » qui assurera pendant des décennies la continuité de l'action locale. Le sauvetage des Marolles prit plusieurs décennies mais il s'inscrivait dans un cadre culturel particulier. Tout habitant de la Belgique connaissait le quartier des Marolles : lieu qui concentrait à la fois des commerces prospères (textile), des professions particulières (ferrailleurs), des pauvres absolus... Toucher à ce quartier a été vu comme une agression contre les plus pauvres de la société. L'action de Jacques, en plus de sa capacité de mobilisation des habitants, de son crédit moral, eut un écho dans tout le pays. Ce qui fit reculer l'État belge dans ses conquêtes bruxelloises<sup>9</sup>...

Mais le blocage de projets fous car anti-sociaux (déplacement de population qui vivait au cœur des équipements assurant leur vie) et anti-urbains (blocs de bureaux contre logements), n'est qu'une première étape. Encore faut-il assurer l'amélioration de la qualité de vie dans la durée, alors que la population vieillit, qu'elle quitte les lieux par le fait de la mobilité sociale, que le quartier accueille des apports de populations immigrées, que change la nature des commerces, que s'améliorent les logements publics et privés, qu'apparaissent des habitants plus fortunés attirés par l'ambiance populaire et un certain type d'urbanité... ! Jacques, avec l'aide d'amis, mit sur pied une association d'habitants, le Comité Général d'Action des Marolles, qui non seulement « contraignit » à la rénovation des logements<sup>10</sup>, mais aussi assumait tant les questions sociales des habitants que les processus d'intégration des nouveaux arrivants par l'éducation des femmes, par des écoles de devoirs, etc.

Toutefois, dans l'itinéraire de Jacques, cette action locale qui fut au centre de sa vie militante, rencontra une deuxième dimension : la ville dans sa globalité. Il lui fallait faire le lien dans la pensée et l'action entre le quartier et l'intégration de celui-ci dans la ville, elle-même intégrée dans des changements sociaux et économiques mondiaux.

---

<sup>9</sup> Des années plus tard, ce fut la Ville de Bruxelles qui recula quand elle eut l'idée de détruire pour le rénover le quartier de la Samaritaine (partie du quartier des Marolles) peuplé d'un sous-prolétariat sans capacité d'action. Là, Jacques dormit des nuits et des nuits sur une paille, dans la rue, avec les habitants... Ce quartier fut sauvé : habitants et bâtiments. Mais comment la Ville avait-elle pu concevoir un tel projet quand l'idée même de destruction/démolition avait été condamnée dans l'Europe entière ?

<sup>10</sup> La rénovation des logements (ou leur reconstruction) fut portée avec énergie par l'architecte François Terlinden qui eut à résister au conservatisme des responsables des logements sociaux publics et aux autorités de la Ville de Bruxelles attachés à la production des logements implantés sous forme de tours et de barres.

## L'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines - ARAU

On peut difficilement, quelque cinquante ans plus tard, comprendre la rupture « mentale » que cette position de politique urbaine – la rénovation des logements maintenant les habitants en place – signifiait. Pour y parvenir, Jacques demandera l'aide de l'architecte Maurice Culot qui entraînera des dizaines de collaborateurs souvent architectes, par le canal de l'asbl les Archives d'Architecture Moderne (AAM) ou choisis parmi les étudiants de l'école d'architecture La Cambre<sup>11</sup>.

La démarche de Maurice Culot, soutenue par Jacques, a conduit à des conflits politiques et professionnels d'une rare violence (l'affaire de La Cambre) qui, après des années de luttes urbaines, aboutissent à la reconnaissance de la signification du « droit à la ville ». Toutefois aujourd'hui, en 2017, l'acceptation de ce droit pose la question de la justice dans l'accès à la ville et à sa jouissance.

Le débat sur les aspects physiques de la ville est impossible sans prise de parole publique. Autrement dit, la parole doit être portée par un groupe de personnes, ce qui assure la qualité des analyses politiques et la permanence ou la continuité de l'expression. En termes d'action : il ne faut pas avoir raison une seule fois, il faut avoir raison tout le temps, dans la durée. Mais, dans une démocratie représentative, la situation en Belgique, ces prises de parole (quel que soit le vecteur : presse écrite, radio, TV...) peuvent être comprises par la société politique en place comme une concurrence, d'où l'accueil négatif de toute pensée autre, de toute proposition critique alternative visant à éclairer les élus ainsi que l'opinion publique. Le groupe énonciateur ne se définit pas comme concurrent mais comme corps intermédiaire. Il est un élément de la société civile intervenant pour éclairer les processus d'urbanisation.

Plus simplement, cette prise de parole se situe du côté de la demande (de la « présentation » non de la « représentation »). Autrement dit encore, il s'agit de *participation* au sens riche du terme, ce qui dépasse la simple information reçue d'en haut, mais ne vise pas des pratiques de cogestion. Citons ici, en la transformant un peu, la belle formule de Harvey Cox :

*« Dans une société comme la nôtre, la [participation] liberté est vraiment une sorte de pouvoir sur le pouvoir.<sup>12</sup> »*

Cette option stratégique assumée consciemment par Jacques lui fait appeler des personnalités issues de l'économie, du droit, de l'université, de l'administration, de la sociologie, de l'architecture, du syndicalisme... On peut avancer quelques noms :

- Louis Van Geyt, docteur en droit, conseiller communal de Bruxelles, président du Parti Communiste<sup>13</sup> ;
- Philippe De Keyser, docteur en droit, spécialiste du droit social ;

---

<sup>11</sup> Pour connaître les débuts de l'action de l'ARAU, et donc du rôle de Maurice Culot, voir : la revue WonenTA/BK, « ARAU », 15/16, augustus 1975. Ou encore : Bruxelles vu par ses habitants, Éditeurs ARAU/CFC, 1985, 160 pages.

<sup>12</sup> *Op. cit.* p. 195

<sup>13</sup> Voir : Jean Lemaître, *Louis Van Geyt, La Passion du trait d'union, Regards croisés sur le Parti communiste de Belgique (1945-1985)*, Éditions Mémogrammes, 2015, 415 p.

- René Deschutter, économiste, responsable de la Fédération Générale du Travail à Bruxelles
- Maurice Culot, architecte, professeur à La Cambre<sup>14</sup> ;
- et moi-même, licencié en sciences politiques et sociales, futur docteur en sociologie.

Et tant d'autres qui ont joué pendant des décennies un rôle central dans l'association qui sera l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines, ARAU. Comment ne pas citer les co-équipiers que furent Jean-Pierre Huon et Hervé Cnudde ?

Cette association, née en 1969 en réponse « laïcisée » au questionnement de Jacques sur le « Que faire ? » produit depuis 50 ans des activités culturelles (de la vulgarisation en matière de patrimoine bâti à la réflexion théorique sur les politiques de la ville) et participe activement au processus de décision d'aménagement soit d'initiative soit dans le cadre des enquêtes prévues par les lois<sup>15</sup>.

Les critères de lecture des événements sont maintenus de manière constante. *Le droit à la ville* signifie : augmenter l'offre de logement, accroître le dynamisme de l'économie urbaine au profit de l'emploi qualifié, réduire la circulation automobile... Bref, au fil du temps, il est clairement apparu que « *la politique de la ville couvre la politique de l'environnement* ».

L'ARAU a construit la solidarité entre les quartiers et la cohésion des thématiques en portant, avec d'autres, la fédération des associations : Inter-Environnement Bruxelles.

Jacques, directement ou non, fut présent à la mise en place toujours complexe, des associations volontaires comme il le fut dans les opérations d'occupation de locaux par des sans-abris ou des immigrés de fraîche date.

### **Passage progressif de la démocratie représentative à une forme de démocratie participative**

Jacques dont la culture théologique atteignait un bon niveau, était d'une étonnante simplicité de langage quand il s'adressait aux gens de la paroisse ou de la rue, et surtout quand les médias lui offraient quelques minutes. Il étayait sa pédagogie d'un accent typiquement bruxellois dans le but de bien marquer sa solidarité et non celui de jouer les populistes. Les médias appréciaient la clarté de ses interventions.

C'est le moment sans doute de souligner le rôle des médias dans les luttes urbaines, dans les processus de participation des habitants ou des associations. Si la participation est cette forme de pouvoir sur le pouvoir définie par H. Cox, il convient de répondre à ce principe ancien : *vana est sine viribus ira* (la colère est vaine sans la force). Mais comment un contre-pouvoir peut-il

<sup>14</sup> Ce qui retiendra l'attention est aussi le fait que trois associations naissent presque simultanément : le Comité Général d'Action des Marolles, l'ARAU et les Archives d'Architecture Moderne (AAM). Cette dernière association, en plus des actions proches du militantisme urbain, commença par la conservation des documents d'archives d'architectes ayant travaillé au cours du XX<sup>ème</sup> s. Des expositions et des publications scientifiques exploitent ce fonds d'archives. Mais les AAM sont aussi une maison d'édition d'ouvrages relevant de l'architecture et de l'urbanisme. Maurice Culot eut un rôle central dans ces deux missions qui ont un rayonnement international.

<sup>15</sup> Voir mon livre : *Vouloir et dire la ville*, AAM-Éditions, 2007, 521 pages.

avoir de la force dans une démocratie représentative ? A priori, cette force ne peut trouver sa source dans les armes et la finance. Il ne reste donc que l'intelligence à savoir les instruments intellectuels qui permettent la critique et la production d'alternatives. L'ARAU s'est, depuis son origine, employé à l'étude, la formation, la recherche ce qui a permis de situer l'analyse d'un projet partiel qui devrait prendre place dans un projet global. Nul doute que la force de conviction d'une telle pratique a convaincu les médias de faire écho à nos analyses critiques. Ainsi, le travail de l'ARAU pouvait être reçu par la population, les élus, les investisseurs, les scientifiques...

Mais, l'ARAU ne limitait pas ses recherches et ses interventions aux seuls projets architecturaux et urbanistiques. Le cadre des luttes urbaines est défini aussi par les réalités institutionnelles belges. On peut analyser la position institutionnelle de Bruxelles selon de multiples angles : capitale européenne et militaire, ville administrativement bilingue mais de fait multilingue, ville riche et pauvre, ville qui est une somme de villages, ville dominée par l'État belge qui y voit une zone d'exploitation... Les projets d'aménagement urbain se greffent sur des réalités conflictuelles inatteignables par l'ARAU. Celui-ci limite donc son champ d'intervention sur les institutions impliquées directement dans les processus d'aménagement, à savoir les communes et l'État, car il apparaît que celles-ci sont porteuses des principes du fonctionnalisme et qu'elles se laissent guider par eux.

L'ARAU décide de mettre à son agenda une double réforme institutionnelle : la fusion des communes bruxelloises et la création de la région, à l'instar des régions flamandes et wallonnes. Le but est double : créer un pouvoir communal qui peut répondre aux problèmes de la population parce que ce sera un pouvoir fort ; écartier les mains de l'État central de la politique des grands travaux. Bruxelles ville forte à l'intérieur et à l'extérieur : telle est l'option de l'ARAU.

La stabilité des communes persiste et la proposition de l'ARAU est mise en échec ce qui pèse lourd sur l'avenir de la ville-région. Les dix-neuf communes constituent la Région de Bruxelles-Capitale : voilà ce qu'obtint, contre toute attente, Jean-Luc Dehaene qui avait l'œil ouvert sur les recherches et les actions de l'ARAU<sup>16</sup>.

Les communes sont donc toujours impuissantes face aux spéculations immobilières, soumises aux mouvements de mondialisation de l'économie qui leur renvoient mille et un problèmes sociaux... La Région de Bruxelles Capitale est constituée en 1989 dans le cadre de la mise en place de l'Etat fédéral belge. L'opinion politique flamande se réjouissait de voir échouer cette nouvelle institution certes complexe à gérer mais qui a généré de nombreux progrès dans la gestion des politiques publiques. La Région – exemple rare d'organisation institutionnelle de cohabitation de disparités sociologiques profondes - existe et peut résister : c'est déjà un bon signe. Mais les ennemis de l'intérieur et ceux de l'extérieur ne dorment pas.

Jacques, qui deviendra citoyen d'honneur de la Ville de Bruxelles (2014) – titre qu'il accepta pour des raisons autant personnelles que dans le cadre d'un conflit avec sa hiérarchie – soutient par ailleurs totalement les positions de l'ARAU dans les domaines plus politiques même si ce n'est pas son souci principal. Par contre, les processus de participation dans le cas de projet nouveaux d'urbanisation ou d'opérations de rénovation de logements le préoccupaient. Deux

---

<sup>16</sup> Jean-Luc Dehaene, *Memoires*, Uitgeverij Van Halewijk, 2012, pp; 48-49 et p. 280



lieux captèrent son attention (sinon sa colère) et son engagement : le quartier populaire des Marolles menacé par la construction de bureaux publics et la spéculation, et le quartier des Sablons plus bourgeois menacé par un projet de métro souterrain. Mais ce grand écart social ne le gênait en rien, justement parce que la fonction de la ville est d'accueillir la diversité.

Pour rappel, ce fut une grande victoire d'Inter-Environnement Bruxelles (et donc de l'ARAU) que l'institution des « mesures particulières de publicité » : les affiches rouges qui annoncent les demandes d'urbanisme (bâtir, lotir... ; incidences sur l'environnement) introduites par le secteur privé ou les autorités publiques, et qui ouvrent le droit de tout habitant à consulter les « vrais » dossiers introduits et d'être entendu par une commission dite « de concertation ». Cette procédure a brisé le secret qui couvrait les décisions d'aménagement et de construction prises par les communes et l'État (la Région, plus tard). Cette procédure, fruit de la participation à une époque encore conflictuelle, a ouvert une porte grande à une démocratie urbaine participative, certes améliorable mais toutefois exemplaire.

Jacques prenait part aux « concertations » quand les projets portaient sur le quartier des Marolles. Il le faisait parce son cadre de vie était en question mais aussi dans la ligne de ce qu'il avait écrit dans son mémoire : la mission de l'Église d'être solidaire de toutes les luttes engagées pour plus de justice et de démocratie dans la ville.

## Église et participation

Ce serait anachronique de prétendre que l'encyclique du pape François *Laudato Si'* (2015) prolonge le message de Jacques (1968) mais ce texte examinant les questions de l'écologie (ce que Jacques n'abordait guère) évoque la participation des quartiers et l'intérêt du patrimoine ; il pose clairement le principe de la participation des habitants – cette affirmation du droit des habitants semble bien nouvelle au sein de l'Église :

*« 143 ... Il y a, avec le patrimoine naturel, un patrimoine historique, artistique et culturel, également menacé. Il fait partie de l'identité commune d'un lieu et il est une base pour construire une ville habitable. Il ne s'agit pas de détruire, ni de créer de nouvelles villes soi-disant plus écologiques, où il ne fait pas toujours bon vivre. Il faut prendre en compte l'histoire, la culture et l'architecture d'un lieu, en maintenant son identité originale. Voilà pourquoi l'écologie suppose aussi la préservation des richesses culturelles de l'humanité au sens le plus large du terme. ... »*

*« 183 ... Il faut cesser de penser en termes d'« interventions » sur l'environnement, pour élaborer des politiques conçues et discutées par toutes les parties intéressées. La participation requiert que tous soient convenablement informés sur les divers aspects ainsi que sur les différents risques et possibilités ; elle ne se limite pas à la décision initiale d'un projet, mais concerne aussi les actions de suivi et de surveillance constante. La sincérité et la vérité sont nécessaires dans les discussions scientifiques et politiques, qui ne doivent pas se limiter à considérer ce qui est permis ou non par la législation... »*

L'histoire apprendra qui, au Vatican, a écrit ce passage.



## Légitimité philosophique

Jacques construisit sa pensée et son action sur des bases théologiques bien étudiées, et il ne bornait pas les sources de ses motivations et de son argumentaire. Il aimait par-dessus tout retourner aux grands auteurs de l'Antiquité grecque et les rappeler à l'occasion quand ceux-ci parlaient des hommes, de la cité (polis) et de la démocratie.

Ainsi de PLATON il évoquait *La République* :

*« ... Nous chercherons d'abord la nature de la justice dans les cités...  
... Ce qui donne naissance à une cité...c'est, je crois, l'impuissance où se trouve chaque individu de se suffire à lui-même, et le besoin qu'il éprouve d'une foule de choses ...  
Ainsi donc un homme prend avec lui un autre homme pour tel emploi, un autre pour tel autre emploi, et la multiplicité des besoins assemble en une même résidence un grand nombre d'associés et d'auxiliaires ; à cet établissement commun nous avons donné le nom de cité... <sup>17</sup>»*

Jacques en concluait : la cité est un établissement commun et donc une association d'hommes et de femmes qui cherchent la justice pour le bonheur de tous. Que cette collaboration produit la fraternité. Et celle-ci devait se retrouver dans les formes de la ville et leur gestion. Concrètement, il en tirait un objectif et un critère du bon aménagement des espaces publics, proclamant : « la rue est le salon du pauvre ».

ARISTOTE :

*« Ces considérations montrent donc que la cité est par nature et que l'être humain est par nature un animal politique et que celui qui est sans cité à cause de la nature et non par un accident de la fortune est ou bien un être dégradé ou bien meilleur que l'être humain. »*

*Politiques, I, 2, 1253a1-4*

*« C'est pourquoi il est évident que l'être humain est animal politique plus que n'importe quelle abeille et n'importe quel animal grégaire. Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain ; or, seul, parmi les animaux, l'être humain a un langage... Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet qu'une chose qui soit propre aux êtres humains par rapport aux autres animaux : le fait que seuls ils aient la perception du bien et du mal, du juste et de l'injuste et des autres (choses de ce genre). Or la communauté de ces choses est ce qui fait la famille et la cité. »*

*Politiques, I, 2, 1253a7-10 et 14-18<sup>18</sup>*

---

<sup>17</sup> Traduction française de R. Baccou, Éd. Garnier-Flammarion, Paris, 1998. (II, 369b)

<sup>18</sup> Extraits de David Lefebvre, « Vivre et bien vivre, « l'animal politique par nature » en Politiques I, 2 et III, 6 in *Aristote, animal politique*, sous la direction de Refik Güremen et Annick Jaulin, Publications de la Sorbonne, 2017.



Jacques trouvait dans ce texte le droit à la parole et au devoir de construire la démocratie afin d'assurer à chacun une vie meilleure. Le « logos » – le droit de participer à l'édification permanente de la cité physique et politique – dépasse les formes historiques de la démocratie représentative. Il se greffait ainsi dans la ligne de celui qui l'avait inspiré, l'abbé Pierre, cherchant à donner la parole aux « hommes sans voix ». A contrario, le silence de ceux qui savent ne fait naître ni l'égalité ni la liberté.

EURIPIDE :

*« ... Pour un peuple il n'est rien de pire qu'un tyran. Sous ce régime pas de lois faites pour tous. Un seul homme gouverne, et la loi, c'est sa chose. Donc, plus d'égalité, tandis que sous l'empire de lois écrites, pauvre et riche ont mêmes droits. Le faible peut répondre à l'insulte du fort, et le petit, s'il a raison, vaincre le grand. Quant à la liberté, elle est dans ces paroles : « Qui veut, qui peut donner un avis sage à sa cité ? » Lors, à son gré, chacun peut briller ou se taire. Peut-on imaginer plus belle égalité ?<sup>19</sup>»*

Peut-être Jacques ignorait-il ce beau texte qui invite et incite à l'action politique, à l'engagement dans la prise de parole publique, à la responsabilité, à la libération par l'affirmation de l'égalité dans la construction de la liberté.

Mais les valeurs de fraternité – solidarité, de liberté et d'égalité qui se renforcent l'une par l'autre se réalisent dans et par la ville. Jacques n'était pas naïf car il rappelait souvent que la cité comme la démocratie sont des objectifs « advenants » mais jamais « advenus ».

Toutefois, « *la ville est le lieu où a lieu autre chose que le lieu<sup>20</sup>* », elle peut donc servir de moyen de renforcement du pouvoir de l'argent sur le monde ou, au contraire, mener – au travers des luttes urbaines légitimes – à l'épanouissement et à l'autonomie des habitants dans la solidarité.

Jacques trouvait dans sa culture classique et son expérience personnelle deux principes. Un principe d'urbanisme : toute décision d'aménagement doit se mesurer à l'avantage du plus pauvre. Un principe politique : la légitimité de l'action associative dans le débat sur l'avenir de la ville. L'importance de la ville dans le progrès social global des populations marquées par les aliénations imposées par la société aux plus démunis ne peut laisser croire à une position déterministe. À côté des luttes urbaines stricto sensu interviennent aussi le poids des situations économiques et financières, le niveau de la formation et de l'éducation ainsi que les aspects psychologiques individuels. Aucun changement ne résulte du jeu d'un seul facteur.

## Arrachement

---

<sup>19</sup> *Les suppliantes*, entre 429 et 441 (traduction Parmentier et Grégoire, Les belles lettres)

<sup>20</sup> Jean-Luc Nancy, *La Ville au loin*, Éditions de la Phocide, Paris, 2011, p. 35.



Tel fut l'engagement de Jacques tout au long de sa vie guidée et comme encadrée par le dessein de son mémoire lyonnais : il parla définissant la ville comme un combat et fut solidaire de toutes les « luttes urbaines » même de celles qui parfois étonnaient.

Il se retire avec l'honneur :

- d'avoir non seulement « sauvé » la Marolle et Bruxelles, mais aussi par-delà, toutes les autres villes car il contribua au changement de la culture de la ville ;
- d'avoir mis au centre des luttes le droit au logement urbain pour tous ;
- d'avoir donné consistance à la société civile dans les débats et les actions dans et pour la ville-cité.

La lucidité dont Jacques fit preuve toute sa vie conduit aujourd'hui, plus que hier encore, à insister sur le sens actuel et futur de la ville dans l'évolution de la société en ce moment précis où les conflits sociaux quittent l'enceinte des usines pour se déployer au cœur et en périphérie des villes. Cela appelle une réflexion nouvelle sur le droit au logement, sur les ressources personnelles, sur les institutions, sur les investissements sociaux et économiques... Les luttes urbaines soit s'enliseront soit prendront une tout autre configuration dont les violences ne sont pas exclues. Les luttes de classes auront une morphologie nouvelle dont il faudra saisir toute la globalité et refuser de se réfugier dans des formes communautaires de vie de tous ordres<sup>21</sup>.

« OÙ EST, Ô MORT, TA VICTOIRE ?<sup>22</sup> ». JACQUES, TU SERAS PRÉSENT DANS LES LUTTES URBAINES DE L'AVENIR QUE POURSUIVRONT L'ARAU, LE BRAL, IEB ET BIEN D'AUTRES MOUVEMENTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.

CERTES MAINTENANT, « ... COMME UN HOMME COURAGEUX QUI SERAIT PRÊT DEPUIS LONGTEMPS, SALUE BRUXELLES QUI S'EN VA ... SALUE LA VILLE QUE TU PERDS. <sup>23</sup> »

TU VAS GAGNER JERUSALEM « BÂTIE COMME UNE VILLE OÙ TOUT ENSEMBLE FAIT CORPS <sup>24</sup> ».

VA, MAINTENANT, CAMARADE

Réné Schoonbrodt  
Ancien Président de l'ARAU et  
d'Inter-Environnement Bruxelles

---

<sup>21</sup> Voir ces ouvrages parmi d'autres : David Harvey, *Villes rebelles, Du droit à la ville à la révolution urbaine*, Essai, Buchet/Chastel, 2012, 296 p. Ou : Marie Chabrol et alii, *Gentrifications*, Éditions Amsterdam, 2016, 357 pages.

<sup>22</sup> I Corinthiens 15:55

<sup>23</sup> Inspiré par le poème de Constantin Cavafy (in *Constantin Cavafy*, présentation critique de Marguerite Yourcenar, NRF Poésie, p. 28)

<sup>24</sup> Psaume 122, Bible de Jérusalem.